

## Test Achats met en garde contre des gels hydroalcooliques non-conformes

En ce moment les gels hydroalcooliques se vendent comme des petits pains. Mais sont-ils efficaces et répondent-ils aux exigences de conformité? D'après une étude de Test Achats menée sur 19 produits, tous contenaient suffisamment d'alcool mais deux seulement affichaient un étiquetage conforme à la législation sur les biocides.

Le pourcentage d'alcool contenu dans les gels hydroalcooliques doit être au minimum de 60 % pour garantir l'efficacité du produit. Test Achats a analysé en laboratoire 19 gels hydroalcooliques vendus aussi bien en pharmacie qu'en grande surface. Il en ressort que 11 des 19 gels testés ont une teneur d'alcool de 70 % ou plus ; 3 gels présentent quant à eux une teneur située entre 65 et 69,9 % et les 5 derniers entre 60 et 64,9 %. Tous respectent donc la teneur minimum. L'organisation de consommateurs a également scanné les informations se trouvant sur l'emballage des gels. Le pourcentage d'alcool ne figure pas sur l'emballage de 3 gels et l'emballage d'un 4ème gel indique une teneur incompréhensible pour le consommateur. Pour Test Achats, outre le fait que cette information soit légalement obligatoire, "elle constitue un minimum incontournable puisque ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de s'assurer de l'efficacité de la protection contre le virus, combiné à un temps de friction suffisant (entre 30 à 60 secondes)".

Des contraventions à la législation prises très au sérieux

Hormis ces manquements, "pas moyen d'obtenir la date d'échéance sur l'emballage d'un gel, de trouver un numéro de notification et/ou un numéro de téléphone du centre anti-poison sur les emballages de 11 gels différents et enfin, impossible de prendre connaissance des éventuels effets secondaires sur les emballages de 5 gels". Autant de mentions pourtant obligatoires en vertu de la législation sur les biocides aussi applicable aux gels hydroalcooliques. Averti de la situation, le SPF Santé publique, a déclaré que ces contraventions à la législation étaient prises très au sérieux. "Les suites utiles (qu'il s'agisse de PV d'avertissement ou même de mesures de retraits du marché) seront données dans les plus brefs délais sur base des informations fournies par Test Achats", a-t-il assuré.

Aucune liste d'ingrédients

Par ailleurs, 11 gels ne présentent aucune liste d'ingrédients. "Bien que ce ne soit pas obligatoire, c'est la seule façon de déterminer si le produit contient ou non des substances nocives ou susceptibles d'entraîner des réactions allergiques", souligne l'organisation de consommateurs, qui demande au gouvernement de rendre la législation sur les gels hydroalcooliques plus stricte. Test Achats réclame également un plafonnement des prix. "En novembre, le prix moyen global du marché n'a diminué que de 3 % par rapport à juin, passant de 40,85 euros à 39,55 euros par litre. Il reste toujours plus élevé qu'avant la crise. Par ailleurs, la Belgique reste bien plus chère que ses voisins. Les même bouteilles sont vendues à un prix moyen par litre de 26,06 euros en France et 20,78 euros aux Pays-Bas", ponctue l'organisme.

<https://www.msn.com/fr-be/actualite/national/test-achats-met-en-garde-contre-des-gels-hydroalcooliques-non-conformes-d%3%a9couvrez-les-r%3%a9sultats-de-leur-%c3%a9tude/ar-BB1brc2y?ocid=mailsignout&li=BBqiQ9T>